

53 – MAYENNE

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

1. OBJET DU MARCHÉ :

Marchés de travaux pour la réhabilitation d'une supérette dans le quartier Le Bourny à Laval (53000)

2. MAITRE D'OUVRAGE :

SEM Laval Mayenne Aménagements – 17, rue de France Comté 53000 Laval Cedex

Représentant : M. Jean-Marc BESNIER – Directeur Général

Adresse du profil acheteur : www.marches-securises.fr

3. PROCEDURE DE PASSATION :

Procédure adaptée – Article L2123-1 du code de la commande publique

Possibilité pour le pouvoir adjudicateur d'attribuer le marché sans négociation.

4. NOMBRE ET CONSISTANCE DES LOTS :

Lot 1	Désamiantage
Lot 2	Gros-œuvre
Lot 3	Renforcement Charpente Métallique
Lot 4	Ossature Bois – Couverture – Bardage
Lot 5	Menuiseries extérieures Alu – Acier
Lot 6	Plaquisterie – Isolation – Plafonds
Lot 7	Electricité – Panneaux Photovoltaïques
Lot 8	Chauffage – Ventillation – Plomberie

5. MODALITES DE FINANCEMENT :

Fonds propres, Emprunts. Paiement à 30 jours fin de mois par virement.

6. MODALITES DE DEMANDE DU DOSSIER DE CONSULTATION :

Dossier à télécharger exclusivement sur le profil acheteur www.marches-securises.fr

7. DATE ET LIEU DE REMISE DES PLIS :

Les plis devront parvenir avant le **lundi 15 juillet 2024 à 12h00** exclusivement via le profil acheteur : www.marches-securises.fr

8. CONDITIONS DE PARTICIPATION ET CRITERES D'ATTRIBUTION :

Les conditions de participation (candidature) et les modalités de leur vérification sont précisées dans le règlement de consultation.

Le candidat devra fournir les éléments suivants :

Aptitude à exercer l'activité professionnelle :

- Preuve de l'inscription sur un registre professionnel par la transmission du numéro unique d'identification (numéro SIREN).

Capacité économique et financière :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires relatif aux travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles ou formulaire DC2* complété ;
- Attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle.

Capacités techniques et professionnelles :

- Une liste de présentation succincte (5 références maximum) des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, assortie, le cas échéant, d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus

- importants ou tout équivalent, tels que certificats de qualification (Qualibat pour les travaux de charpente bois en extérieur – Qualipaysage pour les plantations) ;
- Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années ;
 - Une description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont le candidat disposera pour la réalisation du marché public.

L'acheteur peut présenter sa candidature sous la forme d'un document unique de marché européen (DUME) conformément aux modalités indiquées au règlement de consultation. Les candidats auront également la possibilité de ne pas remettre un ou plusieurs des documents ou renseignements demandés dans les conditions prévues par le règlement de consultation.

Choix de l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés énoncés dans le règlement de consultation :

- Valeur technique : **60%**

La notation de ce critère sera effectuée au regard des sous-critères suivants, appréciés à partir des éléments inscrits au sein du cadre de mémoire technique :

- Méthodologie employée pour l'exécution des travaux : **25 points**

La notation de ce sous-critère est effectuée à partir du programme d'exécution des ouvrages, de la méthodologie proposée (préparation des études d'exécution...), de la compréhension des contraintes et enjeux de l'opération. Elle prend également en compte l'appréhension des conditions d'hygiène et de sécurité, notamment en raison de la crise sanitaire liée au covid-19, et les moyens mis en œuvre pour préserver celle-ci ainsi que le contrôle qualité des travaux réalisés.

- Moyens techniques et humains mobilisables pour la mise en œuvre de l'opération : **15 points**

La notation de ce sous-critère est effectuée à partir des moyens humains affectés à l'opération (composition de l'équipe, expérience professionnelle et qualifications...) ainsi que des moyens techniques mis à leur disposition.

- Qualités des fournitures et de l'approvisionnement – Mesures proposées pour la protection de l'environnement et la gestion des déchets : **20 points**

La notation de ce sous-critère est effectuée au regard des fournitures et des moyens d'approvisionnement proposés et de leur adéquation avec les exigences du marché. Il prend également en compte les mesures proposées par le candidat pour la protection de l'environnement durant la conduite des travaux.

- Prix : **40%**

9. DELAI DE VALIDITE DES OFFRES :

Quatre-vingt-dix jours à compter de la date limite de remise des plis, ou, en cas de mise en œuvre de la négociation, à compter de la date limite de réception des offres finales.

10. SERVICES OU LES RENSEIGNEMENTS PEUVENT ETRE OBTENUS :

Profil acheteur www.marches-securises.fr

11. SERVICES HABILITES A DONNER DES RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX DELAIS ET VOIES DE RECOURS :

Tribunal de Grande Instance de Rennes (Cité judiciaire, 7 rue Pierre Abélard, CS 73127, 35031 Rennes Cedex, Tél. : 02.99.65.37.37 – Fax : 02.99.31.06.15 – Email : tgi-rennes@justice.fr).

12. INFORMATIONS DIVERSES :

Offre en français et en euros.

Nature du groupement après l'attribution (en cas de groupement) : groupement solidaire ou groupement conjoint avec mandataire solidaire. Possibilité pour le pouvoir adjudicateur de conclure des marchés de prestations similaires en application de l'article R.2122-7 du code de la commande publique. Pas de variante. Marché composé d'une unique tranche ferme. Marché non reconductible. Marché non réservé.

Le lot 2 comprend une prestation supplémentaire éventuelle.
Une visite du site est prévue (voir règlement de consultation).
Le marché comprend des clauses de réexamen (voir CCAP).

13. DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS A LA PUBLICATION : 17 juin 2024